

## MA BELLE MÈRE ACCROS AUX ANXIOLYTIQUE ET ANTI-DÉPRESSEUR

---

Par **Profil supprimé** Posté le 02/01/2018 à 19h06

Bonjour,

ma belle mère prend plus de 200 cachets par mois depuis plus de deux ans en se faisant prescrire par plusieurs médecins les mêmes traitements qu'elle va chercher dans plusieurs pharmacie, aussi elle consomme plus de 3 paquets de cigarette et une demi bouteille de whisky minimum par jour.

Elle ne souhaite pas s'en sortir et perd chaque jours un peu plus de lucidité psychologique !

quels sont les solutions pour qu'elle prenne conscience qui faut qu'elle se fasse aidé ? ou l'obliger à ce faire aider ?

Quelles pourraient-être les conséquences face à la sécurité sociale ? peut-t'on la dénoncer pour que personne ne puisse plus lui prescrire ces médicaments ? peut-elle se faire radier de la sécu ?

Merci pour votre aide nous ne savons plus vers qui nous tourner,

Cordialement

### 1 RÉPONSE

---

**Moderateur** - 05/01/2018 à 11h02

Bonjour,

Il est possible que la Sécurité sociale fasse le rapprochement elle-même et convoque votre belle-mère. Mais se faire prescrire des médicaments est aussi un droit. Si certains médecins sont avertis de son petit manège il est fort probable qu'elle aille en voir encore d'autres.

Votre belle-mère semble être dans une addiction et une forte dépression. L'alcool n'arrange rien. S'est-il passé quelque chose dans sa vie qui l'a déstabilisée ?

La prise de conscience de votre belle-mère peut venir du soutien que vous lui apporterez en tant que proche(s). Il ne s'agit pas tant de pointer son problème addictif - cela ne peut que la braquer et la renforcer dans son addiction - que de reconnaître sa souffrance psychologique et d'en être solidaire. Vous n'avez pas la solution mais la qualité du lien que vous pourrez établir avec elle peut l'aider à se sentir moins seule et commencer à lui donner envie, tout de même, de s'en sortir.

Je vous conseille de vous adresser vous-même à un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Csapa) pour y rencontrer des professionnels. Ils vous donneront des informations sur la prise en charge et pourront vous renseigner sur les attitudes que vous pouvez adopter pour favoriser le changement chez elle. Cela ne passe probablement pas par interrompre violemment son traitement mais par une reconnaissance de sa souffrance et par l'aider à sentir qu'elle peut compter sur ses proches si jamais elle décidait de s'en sortir.

Vous trouverez les coordonnées des structures d'aide les plus proches en appelant notre ligne d'écoute (numéro gratuit et anonyme) ou en utilisant notre rubrique "adresses utiles" : <http://www.drogues-info-service.fr/Adresses-utiles>

Cordialement,

le modérateur.

---